

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 9 août 2023 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent : M. Dany Chapdelaine, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2023-08-91

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2023;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Inspection église structure;
8. Travaux rue de l'Église;
9. Contrat de service 911;
10. Renouvellement emprunt;
11. Clôture Orford;
12. Lettrage camion;
13. Équipements camion;
14. Questions de l'assemblée;
15. Affaires nouvelles;
15.1
16. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2023

2023-08-92

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 juillet 2023;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2023, et que le procès-verbal du 5 juillet soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2023-08-93

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 4 août 2023, telle que modifiée, pour un montant de 26 035.18\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202300148 à #202300164), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers..

7. INSPECTION ÉGLISE - STRUCTURE

2023-08-94

Attendu que la municipalité doit réaliser une inspection de la structure de l'église à la demande de la RBQ;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que le mandat d'inspection soit confié aux ingénieurs de la FQM selon leur offre de service, pour un montant de 10 000\$;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. TRAVAUX RUE DE L'ÉGLISE

Une nouvelle rencontre avec les ingénieurs sera organisée afin de prendre connaissance des modifications proposées par ces derniers, au devis initial.

9. CONTRAT DE SERVICE 9-1-1

2023-08-95

Attendu que la municipalité a reçu une demande de renouvellement de l'entente de service pour le service 9-1-1 de prochaine génération (technologie IP);

Attendu que la municipalité souhaite signer une telle entente avec BELL Canada pour le service 9-1-1 de prochaine génération;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,

Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accepte l'entente proposée pour le service 9-1-1 de prochaine génération;

Que le maire, Derek Grilli, et le directeur général, François Paquette, soit autorisé à signer l'entente et tout autre document s'y rattachant.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. RENOUELEMENT EMPRUNT 2006-254

2023-08-96

Attendu que la municipalité doit renouveler son emprunt 2006-254;

Attendu que le montant d'emprunt à refinancer pour le règlement 2006-254 est inférieur à 100 000\$;

Attendu que la municipalité entreprendra des démarches directement auprès de la Caisse Desjardins du Val St-François pour le renouvellement d'emprunt au montant de 86 000\$;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Qu'une demande soit déposée auprès de la Caisse Desjardins du Val St-François pour le refinancement de l'emprunt 2006-254 au montant de 86 000\$ pour son terme final de 5ans;

Que le maire, M. Derek Grilli et le directeur, M. François Paquette, soient autorisés à signer le contrat de renouvellement avec la Caisse.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. CLÔTURES ORFORD

2023-08-97

Attendu que la municipalité souhaite restreindre l'accès au parc aux véhicules tout terrain, quatre-roues et motocross;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de Clôture Orford pour l'installation de clôtures;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Réal Bossé,

Que la municipalité approuve la soumission de Clôtures Orford au montant de 13 881\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. LETTRAGE CAMION

2023-08-98

Attendu que la municipalité a reçu une subvention pour l'achat et l'équipement d'un camion pour la voirie;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité procède au lettrage du camion à même les fonds reçus de la subvention FRR;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. ÉQUIPEMENTS CAMION

2023-08-99

Attendu que la municipalité a reçu une subvention pour l'achat et l'équipement d'un camion pour la voirie;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité procède à l'achat d'équipements nécessaires au fonctionnement du camion (pneus d'hiver, boîte de rangement) à même les fonds reçus de la subvention FRR;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées concernant les travaux à l'église surtout pour savoir si un échéancier est annoncé. Le maire répond qu'une nouvelle inspection doit avoir lieu et que les travaux seront planifiés une fois les résultats de l'inspection connus.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-08-100

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général